



BAC TECHNO SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT

LYCÉENS



DURÉE ET RYTHME DE FORMATION

2 ans, de septembre à juin.
5 semaines de stage (en entreprises, organismes agricoles ou à vocation environnementale).

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

Présentiel avec cours théoriques et activités extérieures

DIPLÔME PRÉPARÉ ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les examens se déroulent sous la forme de 5 épreuves terminales et 8 épreuves en CCF et contrôle continu du bulletin. Vous recevez un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Exprimez vos vœux auprès de votre lycée de rattachement (Procédure Affelnet) selon le calendrier officiel.
- Retournez-nous votre dossier de candidature complété.
- Après affectation et acceptation de votre dossier, retournez-nous le dossier d'inscription complété.

CHIFFRE CLÉ

Taux de réussite aux examens (moyenne sur 5 ans) **91%**

Tous les chiffres sur <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>



PUBLIC & PRÉREQUIS

- Niveau minimum : issu de 2nde générale ou professionnelle.
- Dossier de candidature.

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : nous contacter pour analyser la faisabilité d'accéder et de suivre la formation en fonction du handicap.

OBJECTIFS DE LA FORMATION & ACTIVITÉS VISÉES

Le Bac Technologique STAV permet d'acquérir des bases de connaissances dans de multiples domaines de l'environnement et de la nature, tout en gardant un pied dans la filière générale.

Après le bac, il est possible d'intégrer n'importe lequel des cycles supérieurs courts (BTS, IUT) ou longs (licence, école d'ingénieur) via la procédure Parcours Sup.

DISCIPLINES

Horaires indicatifs/semaine

	1 ^{ère}	Terminale
Français	3h30	
Philosophie		3h30
Éducation Socioculturelle (ESC)	1h	1h
Histoire / Géographie	1h30	1h30
Enseignement Moral et Civique	0h30	0h30
Langue Vivante A et B*	3h30	3h30
Éducation Physique et Sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Technologie de l'information et du multimédia	0h30	0h30
Vie de classe	10h/an	10h/an
Accompagnement personnalisé	62h/an	62/an
Gestion des ressources et de l'alimentation	6h45	6h45
Territoires et sociétés	2h30	
Technologie (aménagement)	3h	
Territoires et technologies		4h30
Pratiques professionnelles	3h	3h
Pluridisciplinarité	2h30	2h30

* 2 langues obligatoires, dont l'anglais. Autres choix : allemand et espagnol

BAC TECHNO SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT **LYCÉENS**

PLATEAU TECHNIQUE ET ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES

- Plateau technique exceptionnel.
- Centres de documentation.
- Salles informatique.
- Salle de conférence.
- Foyer.
- Gymnase.



Pour connaître tous nos équipements,
rendez-vous sur notre site
ou vous référer à la fiche
« Plateau technique de l'École de Roville »



LES + PÉDAGOGIQUES

- Classes à petits effectifs (max 16).
- Accompagnement personnalisé et tutorat.
- Projets en partenariat avec des professionnels.
- De nombreuses sorties sur le terrain à visée pédagogique et en enseignement pluridisciplinaire (visite d'entreprises en lien avec l'agro-alimentaire, la production d'énergie, les aménagements, la forêt, l'eau, le jardin...).

SERVICES ET CADRE DE VIE

- Internat / Demi-pension.
- Au cœur des Vosges.
- Service Placement.
- Amicale des anciens élèves.
- UNSS.
- Services de transport (lundi matin, vendredi soir).
- Préparation au permis de conduire

VOUS INFORMER

- Journée Orientation le 13/03/2021
- Portes Ouvertes le 13/05/2021
- Rendez-vous sur demande

POUR EN SAVOIR PLUS



Flashez -moi !

En partenariat avec :



POURSUITES D'ÉTUDES

- BTSA Aménagements Paysagers ● ●
- BTSA Production Horticole ● ●
- BTSA Gestion et Protection de la Nature ● ●
- BTSA Technico - commercial ● ●
- Autre BTS ou BTSA
- Université ou IUT
- École d'ingénieurs

Formation initiale scolaire à Roville
Formation par apprentissage à Roville

CONDITIONS FINANCIÈRES

- Frais d'inscription : 135€/an.
- Provision pour actions extérieures : 20€/an.
- Frais de duplication (participation aux frais de photocopies et droit de copyright) : 70€/an.

Tarifs de pensions

- Interne : 3357€/an (soit 373€/mois de sept. à mai)
- Demi-pensionnaire : 2250€/an (soit 250€/mois de sept. à mai)
- Externe : 1656€/an (soit 184€/mois de sept. à mai)

Pour bénéficier des bourses, vous devez remplir un dossier Éducation Nationale au printemps auprès de l'établissement où votre enfant est scolarisé, et nous transmettre impérativement la notification d'attribution que vous recevrez de l'Éducation Nationale au plus tard pour le jour de la rentrée scolaire.

NOUS CONTACTER



ROVILLE

École d'Horticulture
et de Paysage
Naturellement !



Lycée d'Horticulture et de Paysage
6 rue du collège
88700 - ROVILLE-AUX-CHENES



03 29 65 11 04



lycee.roville@wanadoo.fr



www.roville.fr

